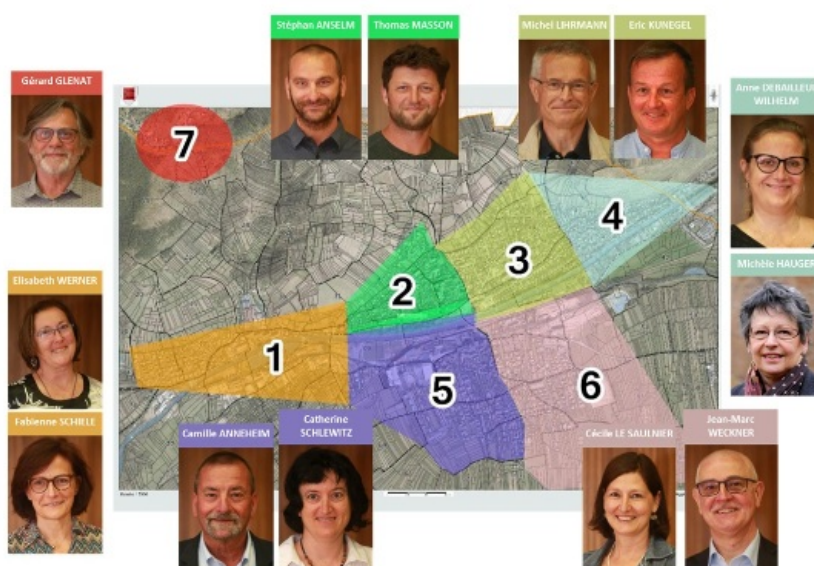




## Terkh'Actu # 08

La lettre d'information numérique de la Ville de Turckheim

### Edito



### Référents de quartier

Afin de favoriser un lien social plus fort entre les habitants et la municipalité, notre équipe s'est engagée à mettre en place des référents de quartier. Le 10 juillet dernier, le Conseil municipal a présenté la Charte du référent de quartier de la Ville de Turckheim et mis en place deux référents dans chacun des 6 quartiers de la Ville, et un référent pour le secteur des Trois Epis.

Renseignements et contact

Pour faciliter l'abonnement à notre Newsletter, un formulaire d'inscription en ligne est désormais disponible sur le site Internet de la Ville. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

[Abonnez-vous à Terkh'Actu](#)

[Un problème pour lire Terkh'Actu ?](#)  
[Voir la version en ligne](#)



## Port du **masque obligatoire** dans les lieux publics clos à partir du 20 juillet



### Port du masque

Le port du masque est désormais obligatoire dans les lieux publics clos, tels les supermarchés, administrations, banques, marchés couverts, etc.

Il est par ailleurs toujours obligatoire dans les transports publics, cinémas, salles de spectacle...

[En savoir plus...](#)



### Déclarations d'événements

Toute activité culturelle, de sport ou de loisirs organisée sur le domaine public doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture qui se prononcera sur sa faisabilité, et ceci au maximum 3 jours francs avant le jour J.

[En savoir plus](#)



### Colmar Agglomération

La Ville de Turckheim est membre de Colmar Agglomération. Le conseil communautaire s'est installé le 9 juillet dernier. Monsieur Eric STRAUMANN, Maire de Colmar a été élu Président.

Il est entouré de 11 vice-présidents. Benoît Schlusel, Maire de la Ville de Turckheim, est 7ème vice-président, en charge de l'eau et de l'assainissement. Daniell Rubrecht, première adjointe, est conseillère communautaire et membre de la Commission d'Appel d'Offres.

### Don du Sang

Le prochain Don du Sang aura lieu le lundi 10 août à l'Espace Rive Droite. 16h-19h



## Opération Tranquillité Vacances

En cas d'absence prolongée cet été, il est possible de faire surveiller votre domicile par la Police Nationale ou la Gendarmerie



[En savoir plus](#)



### Gratuité du réseau TRACE

Le Conseil Communautaire qui s'est tenu le jeudi 9 juillet, a décidé la gratuité de l'ensemble du réseau de bus Trace du 15 juillet au 31 août 2020.

[En savoir plus](#)



### Canicule et Covid

Dans le cadre de la vigilance canicule, la situation épidémique est un facteur aggravant car les populations vulnérables sont en partie les mêmes pour le COVID-19 et les fortes chaleurs (personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ...). Même en cas de forte chaleur, pensez à respecter les mesures barrières.

[En savoir plus](#)

## Loisirs d'été

### Activités d'été - Colmar

Depuis le 20 juillet au jusqu'au 28 août 2020, Colmar Agglomération propose un choix d'activités sportives et culturelles pour les jeunes des communes de Colmar Agglomération, mais également à ceux issus de la grande couronne colmarienne, voire bien au-delà. Le programme des animations est disponible sur le site Internet de Colmar Agglomération.



[En savoir plus](#)



### Base Nautique et piscines

La base nautique de Colmar-Houssen est ouverte tous les jours de 10h à 19h et les vendredis et samedis jusqu'à 20h jusqu'à la fin du mois d'août.

[En savoir plus](#)

Les piscines [Stade Nautique](#) et [Aqualia](#) ont également rouvert leurs portes au public jusqu'au 31 août. Une préinscription est obligatoire.

### Kut'Zig

Sillonnez la Route des Vins à bord de la navette Kut'Zig, jusqu'au 27 septembre.

[En savoir plus](#)



## Navette des crêtes

Partez à la découverte des micro-aventures de la navette des Crêtes.

[En savoir plus](#)



## Cet été à Turckheim



Le Veilleur de Nuit a repris ses tournées jusqu'au 31 octobre. Le port du masque est obligatoire.



Une séance en Plein Air sera organisée le mercredi 12 août, Place de la Mairie. Retrouvez Alex Lutz dans *Guy* à la tombée de la nuit (21h30). En cas de mauvais temps, la séance sera délocalisée à l'Espace Rive Droite. Nombre de places limité. Port du masque obligatoire.

**Sous réserve de l'autorisation préfectorale.**

Ville de Turckheim  
6 rue du Conseil  
68230 TURCKHEIM  
[mairie@turckheim.fr](mailto:mairie@turckheim.fr)  
03 89 27 18 08



[www.turckheim.fr](http://www.turckheim.fr)

© 2020 Ville de Turckheim  
Responsable de publication : Marie - Aude KIRSTETTER

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit à la newsletter de la Ville de Turckheim

[Se désinscrire](#)

Envoyé par  
 **sendinblue**